

**Martens Energie, société anonyme,
route de Cambron 10, 7870 Lens**

R.C. Mons 132818 – T.V.A. 454.741.047

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 19 décembre 2001, à 10 heures, au siège social. — Ordre du jour : 1. Approbation du report de la date d'assemblée. 2. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire-réviseur. 3. Examen et approbation des comptes annuels clôturés au 30 juin 2001. 4. Affectation des résultats de l'exercice. 5. Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur. Pour le dépôt des titres, se conformer aux statuts. (33713)

Le conseil d'administration.

**J. Boxus S.A., société anonyme,
rue Delperée 17, 4500 Huy**

R.C. Huy 34154 – T.V.A. 428.607.366

Assemblée générale extraordinaire le 18 décembre 2001, à 11 heures, en l'étude du notaire Philippe Carette, avenue Charles et Léopold Godin 6/1, à 4500 Huy. — Ordre du jour : 1. Modification de l'exercice social. 2. Mise en concordance des statuts avec le Code des sociétés. 3. Augmentation de capital pour faciliter la conversion à l'euro, d'un montant de huit mille quatre cent neuf francs par apport en numéraire et sans création de parts nouvelles. 4. Conversion du capital en euro. (33714)

**Le Roannay, société anonyme,
route de Spa 155, Stavelot (Francorchamps)**

R.C. Verviers 59399 – T.V.A. 434.915.732

Les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social le 19 décembre 2001, à 14 heures. Ordre du jour : 1. Réduction du capital à concurrence de 4 996 760 BEF pour le ramener à 11 303 240 BEF, par apurement des pertes, sans annulation d'actions existantes. 2. Conversion du capital en euro, soit 280.200 EUR. 3. Adaptation des statuts aux décisions prises et au Code des sociétés. 4. Renouvellement du conseil d'administration.

Pour assister à l'assemblée : dépôt des titres et procurations au siège social au moins trois jours avant. (33715)

Le conseil d'administration.

« Warehouses Estates Belgium », société en commandite par actions

SICAFI — R.C. Charleroi 144480

*Avis de convocation
à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires*

L'assemblée générale annuelle ordinaire des actionnaires de la société se tiendra au siège social, avenue Jean Mermoz 29, à 6041 Gosselies, le mardi 11 décembre 2001, à 16 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clos le 30 septembre 2001.
2. Rapport du commissaire.
3. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2001.
4. Détermination et approbation du montant du dividende à distribuer.
5. Décharge au gérant.
6. Nomination du commissaire.
7. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale annuelle, conformément à l'article 26 des statuts, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs actions trois jours ouvrables francs non compris le samedi avant la date fixée pour l'assemblée soit au siège social, soit à une agence de la banque Artesia.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. (33716)

**« Warehouses Estates Belgium »,
commanditaire vennootschap op aandelen**

SICAFI — R.C. Charleroi 144480

*Oproepingsbericht
voor de jaarlijkse gewone algemene aandeelhoudersvergadering*

De jaarlijkse gewone algemene aandeelhoudersvergadering van de vennootschap zal plaatsvinden op dinsdag 11 december 2001, om 16 uur, op de maatschappelijke zetel van de vennootschap, avenue Jean Mermoz 29, te 6041 Gosselies, omvat de volgende punten :

1. Verslag van de raad van bestuur over het boekjaar afgesloten op 30 september 2001.
2. Verslag van de commissaris.
3. Onderzoek en goedkeuring van de rekeningen van het boekjaar afgesloten per 30 september 2001.
4. Berekening en goedkeuring van het bedrag van het dividend.
5. Kwijting aan de bestuurder.
6. Benoeming van de commissaris.
7. Varia.

Om tot de algemene vergadering toegelaten te worden moeten de houders van aandelen aan toonder, overeenkomstig artikel 26 van de statuten, hun effecten bij de maatschappelijke zetel of bij een agentschap van de Artesia Bank neerleggen drie volle werkdagen vóór de datum van de vergadering, zaterdag voor de vastgestelde datum niet inbegrepen.

De agendapunten van de gewone algemene jaarvergadering zijn niet aan een speciaal quorum onderworpen en zullen aangenomen worden indien de meerderheid van de aanwezige of vertegenwoordigde stemmen ze goedkeurt. (33716)

**Dewaay SICAV, Société d'investissement à capital variable de
droit belge (OPCVM), boulevard Anspach 1, bte 32,
1000 Bruxelles**

R.C. Bruxelles 551444

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de Dewaay SICAV à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le jeudi 13 décembre 2001, à 9 heures, au siège social (boulevard Anspach 1, 2^e étage, 1000 Bruxelles) afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du conseil d'administration.
 2. Rapport du commissaire-réviseur.
 3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2001.
 4. Affectation des résultats.
- Le conseil proposera la distribution, le cas échéant, d'un dividende fixé conformément à l'article 30 des statuts de la société.
5. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire-réviseur.
 6. Nominations statutaires.
 7. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'assemblée au siège social ou auprès de la Banque Dewaay S.A., boulevard Anspach 1, bte 39, 1000 Bruxelles. (33717)